

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

La population spécifique de l'Algérie

Journal de la société statistique de Paris, tome 30 (1889), p. 117-120

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1889__30__117_0

© Société de statistique de Paris, 1889, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LA POPULATION SPÉCIFIQUE DE L'ALGÉRIE.

La dernière *Statistique générale de l'Algérie* remonte à l'année 1884, et nous avons été averti que la suivante ne paraîtra qu'en 1889. Il nous est possible toutefois, grâce à certains documents publiés par les différents ministères, de fournir un certain nombre de données intéressantes sur ce vaste pays qu'on ne doit plus considérer comme une simple colonie, mais qui est en réalité une véritable annexe de la France, à laquelle elle est directement rattachée dans presque toutes les branches de l'administration.

Un premier document s'offre à notre attention : c'est l'état des circonscriptions administratives de l'Algérie, tableau dressé par le secrétariat général du Gouvernement, d'après les ordres de M. Tirman, gouverneur général de l'Algérie. — Alger, 30 décembre 1887.

Le hasard nous a fait découvrir cet ouvrage dans la bibliothèque du ministère du commerce, hasard d'autant plus heureux que c'est là seulement qu'on trouve le

relevé officiel de la superficie territoriale de toutes les communes de l'Algérie, sur laquelle on avait été réduit jusqu'à présent à de simples conjectures.

En voici les résultats par province :

Alger	17,080,104 hectares.
Oran.	11,558,519 —
Constantine. . . .	19,152,723 —
	47,791,346 hectares.

On voit d'après cela que la superficie territoriale de l'Algérie diffère peu de celle de la France continentale, qu'on porte, d'après le cadastre, à 52,885,490 hectares.

Ajoutons que cette superficie est moindre que celle que l'*Annuaire du Bureau des longitudes* attribue à l'Algérie, qui est de 51,833,400 hectares, y compris, il est vrai, 21,000,000 hectares, nombre calculé pour le Sahara algérien jusqu'au 30° degré de latitude.

L'Algérie renferme en tout 333 communes ainsi réparties :

232 communes de plein exercice .	}	formant le territoire civil.
78 — mixtes.		
8 — mixtes.	}	formant le territoire militaire ou de commandement.
15 — indigènes		

La superficie du territoire civil est de 12,494,097 hectares ;

Celle du territoire de commandement, de 35,299,249 —

Enfin, au point de vue de la juridiction, l'Algérie se compose de :

232 communes de plein exercice avec une surface de	2,234,389 hectares.
86 — mixtes	16,056,424 —
15 — indigènes	29,500,533 —
Total déjà trouvé de. . . .	47,791,346 hectares.

Les résultats du dénombrement de la population de l'Algérie, auquel il a été procédé dans le courant de l'année 1886, ont été arrêtés officiellement par le décret du 30 décembre 1886, rectifiés par les décrets du 14 septembre 1887 et du 25 octobre 1888.'

Ils se résument ainsi qu'il suit par province :

Habitants.

	TERRITOIRE civil.	TERRITOIRE militaire.	TOTAL.
Alger.	1,202,768	177,773	1,380,541
Oran	752,395	117,951	870,346
Constantine . .	1,369,153	197,266	1,566,419
	3,323,316	492,990	3,817,306

Et comme il suit par nature de juridiction :

Communes de plein exercice. . . .	1,150,506
— mixtes	2,288,097
— indigènes	378,703
	3,817,306

En rapportant le territoire à la population, on obtient, pour la population spécifique, les résultats ci-après :

Habitants par kilomètre carré.

	TERRITOIRE civil.	TERRITOIRE militaire.	ENSEMBLE.
Alger.	39.3	1.3	8.1
Oran	21.2	1.5	7.5
Constantine . .	23.3	1.2	8.2
	<u>26.9</u>	<u>1.3</u>	<u>8.0</u>
Communes de plein exercice . . .			51.5
— mixtes.			14.2
— indigènes.			1.3

Si la population spécifique de l'Algérie tout entière n'est que de 8 habitants par kilomètre carré; les communes de plein exercice atteignent 51.5, densité supérieure à celle d'un assez grand nombre de nos départements.

En territoire civil, la densité est de 46 par kilomètre à Alger, et s'élève jusqu'à 108 dans le territoire de Tizi-Ouzou. En cherchant à nous rendre compte de cette densité relativement considérable de Tizi-Ouzou, nous avons vu que cet arrondissement est celui où s'est installée l'émigration alsacienne, attirée là par la Société de patronage que préside M. d'Haussonville. Cette densité est d'ailleurs la même pour les communes de plein exercice que pour les communes mixtes de ce territoire.

*
* *

Le tableau suivant indique dans quelle mesure la population de l'Algérie se subdivise suivant la nationalité des habitants :

	ALGER.	ORAN.	CONSTANTINE.	ALGÉRIE.
Français.	91,037	64,716	63,275	219,028
Israélites.	14,721	16,030	11,844	42,595
Sujets indigènes.	1,183,005	657,914	1,424,013	3,264,932
Tunisiens et Marocains. . .	1,402	14,424	6,512	22,338
Européens	68,411	93,261	41,472	203,144
	<u>1,358,576</u>	<u>846,345</u>	<u>1,547,116</u>	<u>3,752,037</u>
Population en bloc	21,965	24,001	19,303	65,269
Total général de la population.	<u>1,380,541</u>	<u>870,346</u>	<u>1,566,419</u>	<u>3,817,306</u>

Les Français ne l'emportent que de 15,884 sur les étrangers de race européenne; les étrangers sont supérieurs aux Français dans la province d'Oran.

Voici, pour terminer, les résultats comparés des deux derniers dénombrements :

	1881.	1886.
Français.	195,418	219,028
Israélites	35,663	42,595
Sujets indigènes	2,842,497	3,264,932
Tunisiens et Marocains. .	»	22,338
Étrangers européens . .	181,254	203,144
	<u>3,254,832</u>	<u>3,752,037</u>
Population en bloc . . .	55,580	65,269
	<u>3,310,412</u>	<u>3,817,306</u>

L'augmentation est très considérable pour les sujets indigènes ; mais ce ne peut être là que le résultat d'un dénombrement plus exact de la population nomade des tribus.

Pour les Français l'augmentation est de . . . 23,610 ou de 12.1 p. 100

Pour les étrangers de 21,890 — 12.1 —

Elle se trouve donc être la même ; mais, en réalité, l'augmentation des Français est plus considérable que ces chiffres ne l'indiquent, la plupart des individus recensés sous le nom de population en bloc, et dans laquelle se trouve l'armée, appartenant à notre nationalité.

T. LOUA.
